



Burkina Faso

Rapport national de suivi sur la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo (2011-2013) - Rapport intermédiaire

Nom du point focal: Aboubakar DIANE
Organisation: Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation, Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité National (CONASUR)
Titre / Position: Secrétaire Permanent du CONASUR
Adresse e-mail: secours@conasur.bf .bubazi@yahoo.fr
Téléphone: 226 50 34 70 03/ 226 70 32 37 79
Fax: 226 50 34 52 51

Période couverte par le rapport: 2011-2013
Rapport d'évaluation: Rapport intermédiaire
Dernière mise à jour le: 15 September 2012
Date d'impression: 31 October 2012
Reporting langue: Français

An HFA Monitor update published by PreventionWeb
<http://www.preventionweb.net/english/countries/africa/bfa/>

Section 1: Résultats 2011-2013

Résultats stratégiques pour l'objectif 1

Déclaration de résultats:

La SCADD est le document de référence en matière de développement au Burkina Faso. Ce document prend suffisamment en compte la RRC car la question des changements climatiques et leurs conséquences sont abordées. La Stratégie nationale d'aménagement des terroirs également prend les dispositions pour la RRC en déterminant les zones appropriées pour les différentes installations. Des programmes sectoriels existent également au niveau de l'environnement, la Santé, la Météo.

Résultats stratégiques pour l'objectif 2

Déclaration de résultats:

Des formations et sensibilisations sont faites à l'endroit des populations à la base. Le COANSUR a des membres jusqu'au niveau départemental pour la réalisation d'actions de prévention et de gestion des catastrophes. Le Gouvernement et le Centre de recherche collaborent pour le partage d'information hydrométéorologique qui contribue à réduire les risques de catastrophes. Des politiques de logements sociaux sont initiées et mises en œuvre pour procurer aux populations des logements décentes et sûrs.

Résultats stratégiques pour l'objectif 3

Déclaration de résultats:

Le Dispositif national de gestion des catastrophes travaille avec les différents acteurs pour une meilleure gestion des différents volets de la gestion des catastrophes: Prévention-Secours d'Urgence Assistance Humanitaire-Réhabilitation.

Section 2: Objectifs stratégiques

Objectif stratégique Domaine 1

Domaine 1: Intégrer la réduction des risques de catastrophe dans les politiques et plans relatifs au développement durable

Déclaration d'objectif stratégique:

L'intégration de la Réduction des Risques de Catastrophes se fait à travers les programmes sectoriels suivants:

- La stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD) adoptée et en cours de mise en oeuvre. Venant en remplacement au Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté, la SCADD constitue à partir de 2011 le cadre national de référence des politiques sectorielles de développement.

- la politique nationale d'action sociale,

- la politique nationale du secteur rural;

- le plan national d'organisation des secours d'urgence et de réhabilitation, volet sécurité alimentaire;

- le schéma national d'aménagement du territoire,

- la politique nationale de protection civile,

- la politique nationale de l'habitat et du développement urbain,

- le programme national de gestion des ressources forestières et fauniques,

- la stratégie nationale, le plan d'action en matière de diversité biologique,

- le cadre national des services climatiques

- le programme national d'aménagement des formations naturelles,

- la politique nationale d'aménagement des forêts

- le programme national de développement sanitaire,

- le plan de renforcement des capacités à travers la mise en oeuvre du règlement sanitaire international;

- la politique nationale de protection sociale,

- la politique nationale de protection civile;

- la politique nationale de développement de l'élevage

- le programme de développement stratégique de l'éducation de base,

de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources halieutiques, des Infrastructures et du Désenclavement, des Transports (Météo et sécurité routière), et de la défense.

Elle se fait à travers les programmes des Instituts de recherche, les Universités et Instituts de formation.

On peut retenir également les programmes du pays élaborés sur la base des Conventions internationales (Changement climatique, Lutte contre la désertification, Biodiversité...).

Objectif stratégique Domaine 2

Domaine 2: Développer et renforcer les institutions, mécanismes et capacités pour accroître la résilience face aux aléas

Déclaration d'objectif stratégique:

Les initiatives ou mesures prises par le Gouvernement entrant dans le cadre de la Réduction des

Risques de Catastrophes se traduisent par:

- un renforcement des capacités budgétaires, humaines, la formation et l'information des communautés à la base;

- la mise en place et le renforcement des Systèmes de surveillance et d'alerte précoce au niveau

sectoriel, sous régional et régional (CILSS, CEDEAO, ACMAD, AMSD, PUMA...). Ces systèmes fournissent des

informations aux décideurs et acteurs (Gouvernement, Partenaires) et aux communautés de base pour

la préparation et la prise de mesures et d'actions préventives.

- l'existence de mécanismes (Comités) de prévention et de gestion des épidémies à tous les échelons de l'administration sanitaire.

- la création des structures de facilitation d'accès aux logements décents et d'application des normes de construction.

Objectif stratégique Domaine 3

Domaine 3: Envisager systématiquement la réduction des risques dans l'exécution des programmes de préparation aux urgences, de réponse et de relèvement

Déclaration d'objectif stratégique:

La RRC au Burkina Faso comporte trois (03) dimensions:

- La dimension prévention qui se traduit par des actions de formation, d'information, de sensibilisation et

d'éducation à tous les niveaux (élus locaux, communautés, professionnels de divers métiers, exercice de

simulations...) pour l'adoption de nouveaux comportements face aux risques qui surviennent dans notre

pays et la mise en oeuvre de mesures de lutte contre les vulnérabilités.

- La dimension des secours en cas de catastrophes:

Pour sauver les populations victimes de catastrophes, le gouvernement et ses partenaires apportent des

secours d'urgence (sauvetage) et des aides humanitaires dans plusieurs domaines (Alimentation, Santé,

Education, Hébergement, Eau, Hygiène et Assainissement ...).

Pour une réponse efficace, rapide et coordonnée, le Burkina Faso s'est doté en 2009 d'un Plan de

Contingence National Multirisque de Préparation et de Réponse aux Catastrophes.

Ce plan de contingence sera renforcé par des plans ORSEC (national, régional, local).

- La dimension Réhabilitation/reconstruction/relèvement:

Cette dimension constitue une préoccupation majeure du Gouvernement qui l'a intégrée dans ses politiques et programmes.

L'insuffisance des moyens face aux besoins souvent considérables, ne permet pas une mise en oeuvre satisfaisante de cette dimension.

Cependant, l'inondation survenue dans notre pays le 1er septembre 2009 a amené le gouvernement et

les partenaires à prendre conscience de l'importance de ce volet, à travers une assistance pour la réhabilitation des sinistrés

Les efforts du Gouvernement sont accompagnés par les interventions de certaines ONG et Associations

et des Partenaires Techniques et Financiers.

Section 3: Priorité d'action 1

Veiller à ce que la réduction des risques de catastrophe soit une priorité nationale et locale et à ce qu'il existe, pour mener à bien les activités correspondantes, un cadre institutionnel solide.

Priorité d'action 1: Indicateur 1

Une politique nationale et un cadre d'action légale de réduction du risque existent avec des responsabilités décentralisées et des capacités à différents niveaux.

Niveau de progrès atteint: 4

Des réalisations importantes, mais avec des limitations avérées dans certains aspects fondamentaux, tels que les ressources financières et/ou les capacités opérationnelles

Questions clés et moyens de vérification

Les risques de catastrophe sont-ils pris en compte dans les décisions de planification et d'investissement public? Oui

Plan national de développement	Oui
<ul style="list-style-type: none">• ctratégie de croissance accélérée et de développement durable (2010) [PDF - 2.01 MB]	
Stratégies sectorielles et plans	Oui
Stratégies et politiques en matière de changement climatique	Oui
Etudes de la stratégie de réduction de la pauvreté	Oui
Bilan commun des pays/Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (BCP/PNUAD)	Oui
Politique de défense civile, stratégie et planification des interventions d'urgence	Oui

Des dispositions législatives et/ou réglementaires ont-elles été prises pour la gestion des risques de catastrophe? Non

Description:

- la réécriture et la mise en oeuvre du plan national et des plans sectoriels de contingence,
- la réalisation d'exercices de simulations du plan.
- la stratégie nationale de prévention et de gestion des catastrophes assortie d'une loi d'orientation élaborée et en cours d'adoption;
- la mise en oeuvre de la politique nationale de protection civile,
- la diffusion et application de textes et création de structures: décret portant réglementation des servitudes des canaux primaires d'évacuation des eaux pluviales, des zones inondables inconstructibles et des zones submersibles dans la ville de Ouagadougou,
- l'opérationnalisation de la direction de la normalisation et la promotion des matériaux de construction, rénovation urbaine;
- la mise en oeuvre du plan d'action triennal de mise en oeuvre de la décentralisation (CSMOD) ;
- la relecture du décret de création du CONASUR pour l'adapter au contexte de la décentralisation;
- la mise en oeuvre du plan d'action national de la sécurité routière
- l'opérationnalisation de l'office national de la sécurité routière;
- la vulgarisation et l'application du code forestier et du code minier, du code de l'urbanisme et de la construction, de la loi portant réforme agraire et foncière;
- l'organisation de la journée nationale sans carbone;
- l'organisation d'une journée internationale de prévention des catastrophes;
- la réécriture et la mise en oeuvre de plans de préparation et de riposte aux épidémies (méningite, choléra, rougeole...) et les épizooties (grippe)...

Contexte & Contraintes:

- les contraintes financières, humaines et matérielles;
- la vulnérabilité des populations;
- le faible niveau d'alphabétisation des populations;
- les pesanteurs socioculturelles.

Pièces jointes connexes:

- [PNAS](#) (2007) [PDF - 1.68 MB]
- [PAPISE](#) (2010) [PDF - 416.18 KB]

Priorité d'action 1: Indicateur 2

Des ressources adéquates sont allouées pour instaurer des politiques et des plans de réduction du risque à tous les niveaux administratifs

Niveau de progrès atteint: 4

Des réalisations importantes, mais avec des limitations avérées dans certains aspects fondamentaux, tels que les ressources financières et/ou les capacités opérationnelles

Questions clés et moyens de vérification

Quelle est la part des budgets affectée, d'une part, à la réduction des risques et, d'autre part, aux interventions et aux opérations de reconstruction?

	Réduction / prévention des risques (%)	Interventions et opérations de reconstruction (%)
Budget national		

Budget décentralisé / infranational

Montant alloué (en dollars US) pour les investissements en matière de sécurité contre les menaces de catastrophes (transport, agriculture, infrastructures)

Description:

la RRCest supportée au Burkina Faso par les budgets des différents secteurs et départements ministériels intervenant dans le domaine. IL n'existerait pas explicitement de ligne budgétaire "Réduction des Risques de Catastrophes" tant au niveau national qu'à celui local.

Cependant des efforts sont consentis par l'Etat pour la RRC à travers entre autres les Fonds suivants:

- le Fonds National de solidarité;
- le Fonds National de Lutte contre les Epidémies;
- le Fonds pour l'alphabétisation et l'éducation non formelle;
- Fonds alloués pour la rehabilitation post- catastrophes;

A cela s'ajoutent:

- l'existence d'un Stock national de sécurité alimentaire;
- l'existance de structures nationales pour la réduction des risques de catastrophes (Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation, Direction Général de la Protection Civile, Direction Générale de la Promotion de l'Economie Rurale ,Brigade Nationale des Sapeurs Pompiers...),
- la construction de magasin de prépositionnement de stock de securité (en cours dans la

région du sahel et des hauts bassins),
-la déconcentration de la centrale d'achat de médicaments essentiels génériques.

Contexte & Contraintes:

-insuffisance des allocations budgétaires;
-difficulté de coordination.
-l'inexistence d'une ligne budgétaire "Réduction des Risques de Catastrophes" dans le budget nation et ceux locaux.

Pièces jointes connexes:

- [LOI DES FINANCES 2012](#) (2011) [PDF - 202.94 KB]

Priorité d'action 1: Indicateur 3

La participation des communautés et la décentralisation sont assurées à travers la délégation d'autorité et de ressources au niveau local

Niveau de progrès atteint: 4

Des réalisations importantes, mais avec des limitations avérées dans certains aspects fondamentaux, tels que les ressources financières et/ou les capacités opérationnelles

Questions clés et moyens de vérification

Les autorités locales disposent-elles de responsabilités et de crédits réguliers/systematiques en matière de réduction des risques de catastrophe?
Oui

Législation (Les autorités locales disposent-elles d'un mandat en matière de réduction des risques de catastrophe en application d'une législation spécifique?)

Oui

Crédits budgétaires régulièrement alloués aux autorités locales en vue de la réduction du risque de catastrophe

Non

Estimation du pourcentage des budgets locaux alloué à la réduction des risques de catastrophe

0

Description:

les budgets de développement locaux (Conseils régionaux, Conseils Municipaux)
participent à la RRC
. Il existe également les différents fonds d'appui à la décentralisation (FICOD, FICOM, ETC) .

Contexte & Contraintes:

faiblesse des budgets locaux et des fonds d'appui aux collectivités .

Priorité d'action 1: Indicateur 4

Une plateforme multi -sectorielle pour la réduction du risque fonctionne

Niveau de progrès atteint: 4

Des réalisations importantes, mais avec des limitations avérées dans certains aspects fondamentaux, tels que les ressources financières et/ou les capacités opérationnelles

Questions clés et moyens de vérification

Les organisations de la société civile, les institutions nationales de planification et de financement, et les organisations clés dans les domaines économiques et du développement sont-elles représentées dans la plate-forme nationale?

Oui

Membres de la société civile (les dénombrer)	02
Institutions nationales de planification et de financement (les dénombrer)	01
Organismes sectoriels (les dénombrer)	31
Secteur privé (les dénombrer)	0
Institutions scientifiques et universitaires (les dénombrer)	0
Organisations de femmes participant aux plateformes nationales (les dénombrer)	0
Autres (veuillez préciser)	

De quelle autorité la coordination des actions de réduction des risques de catastrophe relève-t-elle?

Cabinet du premier ministre/président	Non
Unité de planification et/ou de coordination centralisée	Oui
Département de la protection civile	Non
Ministère de la planification environnementale	Non
Ministère des finances	Non

Autres (veuillez préciser)

Description:

Le Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation qui joue le rôle de plate-forme nationale pour la RRC est une structure multi-sectorielle, qui regroupe une vingtaine de départements ministériels, des ONG et Associations humanitaires. Il se réunit une fois par an en Assemblée Générale ordinaire et dispose d'un Secrétariat permanent pour l'exécution des décisions de la dite assemblée. Les textes fondamentaux qui régissent cette structure ont été relus et adoptés en 2009 pour prendre en compte les nouveaux défis en matière de réduction des risques de catastrophes au Burkina Faso et l'adapter au contexte actuel de la décentralisation en cours. Lors de la prochaine réélection les organisations de femmes seront intégrées comme membre.

En cas de catastrophes un comité d'orientation présidé par le Premier Ministre et regroupant les ministres concernés se réunit pour définir les actions à entreprendre.

Les organisations des femmes même n'étant pas spécifiquement prises en compte sont placées sous la tutelle du ministère de la promotion de la femme qui, lui-même est membre du CONASUR.

Outre ce ministère, le Secrétariat Permanent des ONG, membre du CONASUR, regroupe en son sein des ONG et associations féminines.

Contexte & Contraintes:

Les principales contraintes que rencontre le CONASUR dans l'exécution de ses missions concernent :

l'insuffisance des moyens financiers , humains et logistiques.

Pièces jointes connexes:

- [DECRET DU CONASUR](#) (2009) [DOC - 6.30 MB]

Section 4: Priorité d'action 2

Mettre en évidence, évaluer et surveiller les risques de catastrophe et renforcer les systèmes d'alerte précoce

Priorité d'action 2: Indicateur 1

L'évaluation des risques au niveau national et local basée sur les données concernant les aléas naturels et l'information sur la vulnérabilité est disponible et inclut les facteurs de risque sous jacents dans les secteurs clés.

Niveau de progrès atteint: 3

Engagement institutionnel acquis, mais avec des réalisations encore limitées et incomplètes

Questions clés et moyens de vérification

Des données nationales d'évaluation multirisque permettent-elles d'éclairer les décisions de planification et de développement? Oui

Evaluation multirisques	Oui
% d'écoles et d'hôpitaux évalués	100
Ecoles vulnérables aux catastrophes (les dénombrer)	0
Vulnérabilité désagrégée des genres et capacités d'évaluation.	Non
Standards nationaux pour l'évaluation des multi risques	Oui
Évaluation des risques conservée dans une base de données centralisée (institution responsable)	Non
Format uniformisé pour l'évaluation des risques	Non
Format d'évaluation des risques personnalisé par l'utilisateur	Oui
Les risques futurs/probables sont-ils évalués?	Oui
Veillez énumérer les secteurs ayant déjà	agriculture, les ressources

utilisé des évaluations des risques de catastrophe comme prérequis à la programmation et à la planification du développement sectoriel.

animales, la santé, le transport, la météorologie, la nutrition, l'éducation, l'hydraulique, habitat,

Description:

La plate forme nationale d'évaluation multirisque et d'information ne fonctionne pas efficacement. Cependant, une évaluation des risques est faite dans chaque secteur donné et permet d'orienter la prise de décision en matière de RRC.

Dans le secteur de l'éducation, il a été recensé les classes vulnérables et non les écoles vulnérables. Car une seule classe vulnérable ne rend pas toute l'école vulnérable. Ainsi, il a été dénombré au total 7894 classes vulnérables sur un total de 43 561 classes que compte le Burkina Faso au niveau du primaire.

Contexte & Contraintes:

- Insuffisance de ressources pour le finance ments des différentes plates formes sectorielles. Les actions sont financées pour l'essentiel sur des ressources exétrieures .
- Insuffisance des ressources (humaines et matérielles) nationales mises à disposition des programmes en cours.

Priorité d'action 2: Indicateur 2

Des systèmes sont en place pour évaluer, archiver et disséminer les informations nécessaires sur les aléas et les vulnérabilités

Niveau de progrès atteint: 4

Des réalisations importantes, mais avec des limitations avérées dans certains aspects fondamentaux, tels que les ressources financières et/ou les capacités opérationnelles

Questions clés et moyens de vérification

Les pertes et aléas dus aux catastrophes sont-ils systématiquement enregistrés et analysés? Oui

Des bases de données des pertes dues aux catastrophes existent et sont régulièrement mises à jour.

Oui

Des rapports sont produits et utilisés pour la planification par les ministères des finances, de la planification et des différents secteurs (à partir des bases de données sur les catastrophes et des systèmes d'information)

Oui

Les aléas font l'objet d'un suivi cohérent au travers des localités et des subdivisions territoriales

Oui

Description:

Pour les secteurs de la Santé, de l' Agriculture, des Ressources animales et de l'Environnement (climat, faune ,flore et eaux...), les systèmes sont en place et fonctionnels.

Contexte & Contraintes:

Insuffisances des moyens pour la mise en oeuvre des programmes

Priorité d'action 2: Indicateur 3

Des systèmes d'alerte précoce sont en place pour la plupart des aléas naturels et transmis aux communautés.

Niveau de progrès atteint: 3

Engagement institutionnel acquis, mais avec des réalisations encore limitées et incomplètes

Questions clés et moyens de vérification

Les pays sujets aux risques sont-ils alertés à temps des risques à venir? Non

Les systèmes d'alerte précoces agissent efficacement

Non

Préparation au niveau local

Non

Systèmes et protocoles de communication utilisés et mis en application

Non

Implication des médias dans la dissémination des systèmes d'alertes précoces

Non

Description:

L'engagement politique existe, mais les Systèmes d'alerte précoce existants ne sont pas très opérationnels pour prendre en compte tous les aspects liés aux risques de catastrophes et d'en atténuer les effets sur les communautés.

Contexte & Contraintes:

- Insuffisance organisationnelle;
- Insuffisance de ressources (humaines, financières et matérielles) pour rendre ces systèmes opérationnels.

Priorité d'action 2: Indicateur 4

L'évaluation des risques au niveau national et local prend en compte les risques trans-nationaux dans le but d'établir une coopération régionale sur la réduction du risque.

Niveau de progrès atteint: 3

Engagement institutionnel acquis, mais avec des réalisations encore limitées et incomplètes

Questions clés et moyens de vérification

Votre pays participe-t-il à des actions régionales ou infrarégionales de réduction des risques de catastrophe? Oui

Mise en place et maintien d'un suivi des aléas au niveau régional	Oui
Évaluation des risques au niveau régional ou infrarégional	Oui
Alerte rapide régionale ou infrarégionale	Oui
Définition et mise en œuvre de protocoles pour le partage transfrontalier d'informations	Non
Définition de stratégies et de cadres d'action régionaux et infrarégionaux, et affectation de ressources à ceux-ci	Oui

Description:

Au Burkina Faso, les efforts sont prioritairement mis sur le niveau national. Cependant, des stratégies trans-nationales existent notamment dans les secteurs de la Santé humaine et animale, des Ressources en eau, de l'Agriculture (lutte anti acridienne...) et des transports et météorologique. Des stratégies sous-régionales sont développées à travers des organisations sous régionales comme la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le Comité Inter -Etats de Lutte contre la Sécheresse au Sahel (CILSS) et l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA).

Contexte & Contraintes:

La mise en oeuvre actuelle des stratégies trans-nationales et sous régionales (CEDEAO, CILSS) n'est pas assez développée.

Section 5: Priorité d'action 3

Utiliser les connaissances, les innovations et l'éducation pour instaurer une culture de la sécurité et de la résilience à tous les niveaux

Priorité d'action 3: Indicateur 1

Des informations relatives aux aléas sont disponibles et accessibles à tous les niveaux, pour tous les acteurs (à travers des réseaux, et le développement de systèmes d'échanges d'information)

Niveau de progrès atteint: 3

Engagement institutionnel acquis, mais avec des réalisations encore limitées et incomplètes

Questions clés et moyens de vérification

Y a-t-il un système national d'information sur les catastrophes? Non

Diffusion proactive de l'information	Non
Mise en place de mécanismes d'accès/diffusion (Internet, programmes d'information radiotélévisés)	Non
Fourniture d'information avec consignes proactives de gestion des risques de catastrophe	Non

Description:

Des systèmes d'information sectoriel existent mais l'accessibilité est limitée par le manque de réseautage

et de système d'information performant.

Il existe cependant un projet de mise en place d'un système intégré d'information au sein de la plate

forme nationale de RRC.

Contexte & Contraintes:

Des systèmes d'information sectoriel existent mais l'accessibilité est limitée par le manque de réseautage

et de système d'information performant.

Il existe cependant un projet de mise en place d'un système intégré d'information au sein de la plate

forme nationale de RRC.

Priorité d'action 3: Indicateur 2

Les programmes scolaires, le matériel d'éducation ainsi que les formations incluent la réduction du risque ainsi que les concepts et pratiques de reconstruction.

Niveau de progrès atteint: 4

Des réalisations importantes, mais avec des limitations avérées dans certains aspects fondamentaux, tels que les ressources financières et/ou les capacités opérationnelles

Questions clés et moyens de vérification

La réduction de risques de catastrophes est-elle incluse dans les programmes de l'éducation nationale? Oui

À l'école primaire	Oui
Au secondaire	Oui
À l'université	Oui
Dans l'enseignement professionnel	Oui

Description:

Au niveau de l'enseignement de base, il n'existe pas de façon formelle dans les programmes scolaires un enseignement sur la RRC mais une politique d'éducation environnementale est mise en oeuvre au profit des enfants scolarisés en vue de développer leur prise de conscience sur la nécessité d'une gestion durable de l'environnement par l'adoption de nouveaux comportements. Des manuels sur l'éducation en sécurité routière sont conçus et édités.

Au niveau du secondaire, adoption et l'expérimentation d'un programme d'éducation environnementale

Egalement au niveau de l'enseignement supérieur et dans certaines écoles professionnelles, des filières de formation et des modules liés à la gestion et à la réduction des catastrophes sont enseignés.

Contexte & Contraintes:

- Il s'agit de politiques pour le moment limitées;
- L'analphabétisme de la grande majorité de la population;
- L'insuffisance de ressources financières.

Priorité d'action 3: Indicateur 3

Des méthodes de recherche et des instruments pour évaluer les risques multiples ainsi que des analyses de coût sont en place, et renforcés.

Niveau de progrès atteint: 3

Engagement institutionnel acquis, mais avec des réalisations encore limitées et incomplètes

Questions clés et moyens de vérification

La réduction du risque de catastrophes est-elle incluse dans le budget national pour la recherche appliquée? Oui

Recherche sur les programmes et les projets	Oui
Mise en application/utilisation de résultats de recherche, produits ou études par des institutions publiques et privées	Oui
Etudes sur les coûts et les bénéfices de la réduction de catastrophes	Oui

Description:

Quelques instruments sectoriels existent notamment au niveau de l'Agriculture, de la Santé, de la Météorologie, de l'Hydrologie, de l'Environnement et de certains Instituts de recherche (INERA, IRSAT, IGEDD, Universités de Ouagadougou et de Bobo Dioulasso, 2IE, EAA, etc.).

Contexte & Contraintes:

- L'insuffisance de ressources financières pour la mise en place de ces méthodes de recherche et des instruments d'analyse qui sont coûteux.
- L'insuffisance de personnels qualifiés pour la gestion de ces méthodes et instruments d'évaluation.

Priorité d'action 3: Indicateur 4

Des campagnes d'information au niveau national existent pour créer une culture de prévention avec une diffusion dans les communautés urbaines et rurales

Niveau de progrès atteint: 4

Des réalisations importantes, mais avec des limitations avérées dans certains aspects fondamentaux, tels que les ressources financières et/ou les capacités opérationnelles

Questions clés et moyens de vérification

Les campagnes d'éducation du public sur la réduction des risques de catastrophe destinées aux collectivités et autorités locales exposées incluent-elles les risques de catastrophe? Oui

Campagnes d'éducation du public pour mieux sensibiliser aux risques	Oui
Formation du gouvernement local	Oui
Gestion des catastrophes (préparation et intervention d'urgence)	Oui
Gestion préventive des risques (risques et vulnérabilités)	Oui
Consignes de réduction des risques	Oui
Accessibilité de l'information sur la réduction du risque de catastrophes au niveau des communautés	Non

Description:

Des campagnes d'information et de sensibilisation sont menées chaque année. On peut citer entre

autres:

- Les formations, l'information et la sensibilisation des membres des structures déconcentrées du CONASUR pour la prévention et la gestion des catastrophes.
- La célébration des journées nationales de prévention de catastrophes;
- Les rencontres d'information et d'échanges avec les leaders et les élus locaux;
- Les campagnes d'information et d'échanges sur les épidémies et pandémies (méningite, VIH/Sida, choléra...);
- Les campagnes d'information sur les épizooties (grippe aviaire, la maladie de New Castle, le charbon bactérien...);
- les campagnes sectorielles (agriculture, environnement, transports, eau-assainissement...);
- les campagnes d'informations et de sensibilisation sur les changements climatiques,

-Les campagnes de formation en premiers secours

Contexte & Contraintes:

- L'analphabétisme de la majorité de la population;
- Les pesanteurs socioculturelles
- L'insuffisance de ressources pour mener de vastes campagnes de sensibilisation,
- La faible accessibilité des populations aux moyens de communication (Télévision et autres médias);
- La couverture insuffisante du territoire en matière d'outils et d'équipement de collecte et de traitement d'informations géospatiales.

Section 6: Priorité d'action 4

Réduire les facteurs de risque sous-jacent

Priorité d'action 4: Indicateur 1

La réduction des risques de catastrophe est un objectif intégral pour les politiques et plans d'environnement incluant la planification et la gestion des ressources naturelles et l'adaptation aux changements climatiques.

Niveau de progrès atteint: -

Téléchargement en cours --

Questions clés et moyens de vérification

Existe-t-il un mécanisme pour protéger et restaurer les services régulateurs pour les écosystèmes. Oui

Législation pour la protection des espaces	Oui
Paiements pour les services des écosystèmes	Oui
Planification intégrale (par exemple la gestion des zones côtières)	Oui
Evaluation des impacts environnementaux	Oui
Projets et Programmes sur le changement climatique	Oui

Description:

Le Burkina Faso pays sahélien, menacé par la destruction accélérée de ses ressources naturelles et de la qualité du cadre de vie a inscrit la protection de l'environnement dans sa loi fondamentale (Constitution). Un ministère chargé de l'environnement a été créé à cet effet. Ce ministère a élaboré et mis en oeuvre des politiques et des programmes axés sur la gestion durable de l'environnement: on peut citer entre autres:

- La politique nationale en matière d'environnement;
- Le programme d'action nationale d'adaptation aux changements climatiques (PANA);
- Le Code de l'environnement;
- le code forestier;
- Le programme d'action nationale de lutte contre la désertification (PANLCD);

- Le projet de partenariat pour la gestion durable des terres (CPP);
 - L'Observatoire de l'environnement en cours de création.
 - La Commission spécialisée pour la prévention et la gestion des catastrophes du Conseil national pour l'environnement et le développement durable (CONEDD).
 - La stratégie nationale d'éducation environnementale.
- D'autres ministères et institutions disposent de plans et de programmes axés sur la gestion de l'environnement et du cadre de vie .il s'agit entre autres de:
- la loi relative au pastoralisme;
 - le projet de décret portant réparation des dégâts relatifs aux conflits Homme-faune;
 - le Plan d'Action pour la Gestion Intégrée des Ressources en eau;
 - la Politique Nationale de Sécurisation Foncière en Milieu Rural;
 - le Programme National d'Aprovisionnement en Eau Potable et Assainissement;
 - le Programme National de Gestion de l'Information sur le Milieu;
 - L'Agence nationale de biosécurité (ANB) et son Conseil scientifique;
 - L'Observatoire national de biosécurité (ONB);

Contexte & Contraintes:

- L'insuffisance des ressources financières;
- L'insuffisance des ressources humaines qualifiées;
- L'insuffisance des moyens logistiques;
- La faible coordination entre structures nationales chargées de la question environnementale

Priorité d'action 4: Indicateur 2

Des politiques et des plans sociaux de développement sont en place pour réduire la vulnérabilité des populations à risque.

Niveau de progrès atteint: 4

Des réalisations importantes, mais avec des limitations avérées dans certains aspects fondamentaux, tels que les ressources financières et/ou les capacités opérationnelles

Questions clés et moyens de vérification

Existe-t-il des réseaux de protections sociales augmentant la résilience des constructions, des communautés, des quartiers? Oui

Assurances pour les cultures et les propriétés	Oui
Plans de garantie de l'emploi intérimaire	Non
Transferts d'argent sous réserve ou non	Non
Microfinancement (épargne, emprunts, etc.)	Oui

Description:

Le Burkina Faso conscient de l'existence et de l'importance des populations à risque, a mis en place des politiques et des programmes sociaux pour réduire leur vulnérabilité. L'action gouvernementale dans son ensemble vise à réduire la vulnérabilité des populations à travers les départements sectoriels que sont: la Santé, l'Agriculture, l'Environnement, les Infrastructures, l'Élevage, l'Education, l'Action sociale, l'Habitat et l'Urbanisme, l'Economie, les Transports...

Quelques programmes et politiques existants:

- La politique nationale d'action sociale (PNAS);
- le programme spécial de création d'emploi;
- les différents fonds d'appui à la microfinance des activités des jeunes (fonds d'appui au secteur informel, fonds d'appui aux initiatives des jeunes, fonds d'appui à la formation professionnelle et à l'apprentissage, etc.);
- la réforme agraire et foncière;
- le programme national de volontariat;
- le programme de développement stratégique de l'éducation de base;
- Le Fonds national de solidarité;
- Le Plan d'action nationale d'éducation environnementale pour le développement durable;
- La Stratégie nationale de sécurité alimentaire (SNSA);
- Les programmes élargis de vaccination;
- Le plan de préparation et de riposte aux épidémies;
- la politique nationale de l'habitat et du développement urbain;
- le code de l'urbanisme et de la construction;
- la politique nationale genre;
- etc.

La recherche d'un impact plus significatif à sa politique de réduction de la vulnérabilité des populations à risque, a conduit le gouvernement à l'adoption et à la mise en oeuvre d'une stratégie de croissance accélérée et de développement, qui est un cadre référentiel pour l'élaboration et la mise en oeuvre des programmes et projets sectoriels au Burkina Faso.

Contexte & Contraintes:

- Insuffisance des ressources financières;
- Insuffisance de ressources humaines qualifiées;
- Insuffisance de moyens logistiques;
- la difficulté d'accès aux différents fonds ci-dessus cités.

Priorité d'action 4: Indicateur 3

Economic and productive sectorial policies and plans have been implemented to reduce the vulnerability of economic activities

Niveau de progrès atteint: 4

Des réalisations importantes, mais avec des limitations avérées dans certains aspects fondamentaux, tels que les ressources financières et/ou les capacités opérationnelles

Questions clés et moyens de vérification

Les risques et bénéfices de la réduction du risque de catastrophe sont-ils inclus dans la planification d'investissements publics? Oui

Systèmes publics nationaux et sectoriels d'investissements incluant la réduction du risque de catastrophes

Oui

Veillez fournir des exemples spécifiques (infrastructures publiques, transports et communication, ressources économiques et facteurs de production

investissement dans la réhabilitation, dans la création d'infrastructures dans le domaine des routes, des écoles prenant la réduction des risques de catastrophes.

Investissements dans la modification des infrastructures, incluant les écoles et les hôpitaux.

Oui

Description:

Le Burkina Faso dispose d'un ensemble de politiques et de plans sectoriels axés sur l'économie et la production exécutés par les départements ministériels dont les principaux sont l'Agriculture, l'Elevage, l'Environnement, l'Economie, le Commerce, les Infrastructures et celui de l'énergie.

On peut citer entre autres:

- Le programme national de reforestation et d'aménagement des forêts,
- La stratégie de développement durable,
- les programmes du secteur minier;
- les plateformes multifonctionnelles;
- Le Programme d'Investissement Communautaire et de Fertilité Agricole (PICOFA),
- Le Programme National de Gestion des Terroirs(PNGT 2),
- La politique nationale de sécurisation foncière en milieu rural,
- le plan d'action national de la sécurité routière;
- Le Programme des Transports en Milieu Rural (PTMR),
- Le Projet d'électrification en milieu rural;
- le fonds d'entretien routier;
- le fonds d'investissement des collectivités décentralisées;

- le fonds permanent pour le développement des collectivités territoriales;
- le fonds de l'eau et de l'équipement rural.

Contexte & Contraintes:

- L'Insuffisance des ressources financières
- L'Insuffisances de ressources humaines qualifiées
- L'Insuffisance de moyens logistiques.
- L'Insuffisance de coordination des interventions.

Priorité d'action 4: Indicateur 4

La planification et la gestion des établissements humains intègrent des éléments de réduction du risque, y compris l'intégration des normes de construction.

Niveau de progrès atteint: 3

Engagement institutionnel acquis, mais avec des réalisations encore limitées et incomplètes

Questions clés et moyens de vérification

Y a-t-il des investissements pour la réduction des risques pour les zones urbaines vulnérables? Oui

Investissements dans les infrastructures de drainage dans les zones inondables	Oui
Stabilisation des pentes dans les zones sujettes aux glissements de terrains	Non
Formation des maçons aux technologies de construction sûres	Oui
Octroi de terres sans risque aux ménages et aux collectivités à faible revenu	Oui
Intégration du risque dans la réglementation relative au zonage des terres et à l'aménagement immobilier privé	Oui
Réglementation de la délivrance des titres de propriété	Oui

Description:

Le Burkina Faso a mis en place une politique nationale de l'habitat et développement urbain qui s'exécute à travers le ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme. La planification et la gestion des

établissements humains se font sur la base des Schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme

(SDAU) et des Plans d'occupation des sols (POS). Pour aider ce département ministériel à mener à bien cette politique de planification et de gestion des établissements humains, le gouvernement a créé le Conseil National de l'Urbanisme et de la Construction .

Aussi, il existe au Burkina Faso un laboratoire en matière de bâtiment et de travaux publics (laboratoire national de bâtiment et de travaux publics.) Cette institution a en charge de veiller à l'application des normes de construction dans les domaines du bâtiment et des travaux publics.

Il existe un ensemble de documents et de textes de base regissant le secteur de l'urbanisme et de la

construction au Burkina Faso dont FASONORMES .

Des programmes de formation sur les techniques de construction sont assurés par l'agence LOCOMAT et la Direction de la normalisation et de la promotion des matériaux de construction. Par ailleurs, le programme de construction de logements sociaux dans toutes les régions (dont certains sont réalisés en matériaux locaux) permet l'accès aux parcelles et aux logements décentes des populations à faible revenus.

Contexte & Contraintes:

- Insuffisance des ressources financières,
- Insuffisances de ressources humaines qualifiées,
- Insuffisance de moyens logistiques,
- Insuffisance et difficulté d'application des textes,
- analphabétisme des populations,
- pauvreté des populations,
- insuffisance d'information;
- méconnaissance de l'existence de certaines dispositions légales et réglementaires.

Priorité d'action 4: Indicateur 5

La réduction des risques de catastrophe est intégrée dans les processus de reconstruction et de réhabilitation

Niveau de progrès atteint: 4

Des réalisations importantes, mais avec des limitations avérées dans certains aspects fondamentaux, tels que les ressources financières et/ou les capacités opérationnelles

Questions clés et moyens de vérification

Les programmes après catastrophe intègrent-ils explicitement un budget pour la réduction des risques de catastrophe et un relèvement résilient? Non

% des fonds pour la reconstruction alloués à la réduction du risque de catastrophes

0

Renforcement des capacités de réduction des risques de catastrophe des autorités locales pour les opérations d'intervention et

Oui

de relèvement

Évaluation des risques lors de la planification des opérations de relèvement et de reconstruction avant et après catastrophe

Oui

Mesures prises dans le domaine du genre humain dans la phase de rétablissement après une catastrophe

Oui

Description:

La dimension reconstruction et réhabilitation constitue une préoccupation majeure pour le gouvernement qui mène cette activité à travers certains départements ministériels dont les principaux sont:

- Le Ministère chargé des infrastructures et du désenclavement,
- Le Ministère chargé des transports;
- le ministère de l'environnement et du développement durable;
- Le Ministère chargé de l'Action Sociale,
- Le Ministère chargé de l'Agriculture,
- Le Ministère des ressources animales,
- Les Ministères chargés des enseignements,
- Le Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme.

Contexte & Contraintes:

- Insuffisance des ressources financières .
- Insuffisance de moyens logistiques;
- l'insuffisances de ressources humaines qualifiées dans les collectivités décentralisées.

Priorité d'action 4: Indicateur 6

Des procédures sont en place pour évaluer l'impact de la réduction de risque dans les principaux projets de développement notamment les infrastructures

Niveau de progrès atteint: 3

Engagement institutionnel acquis, mais avec des réalisations encore limitées et incomplètes

Questions clés et moyens de vérification

Les incidences des grands projets de développement sur la réduction des risques de catastrophe font-elles l'objet d'une évaluation? Oui

Les coûts/avantages de la réduction des risques de catastrophe sont-ils pris en compte dans la conception et la mise en œuvre des grands projets de développement? Oui

Impact des risques de catastrophes prenant en compte l'environnement	Oui
Par les autorités et institutions nationales et infranationales	Oui
Par les acteurs internationaux du développement	Oui

Description:

Tous les projets de développement exécutés dans le pays, notamment les infrastructures comportent systématiquement une étude d'impact environnemental pour tenir compte de la problématique de la réduction des risques. Il existe des cellules environnementales et sociales pour veiller à la réalisation des études d'impact au sein des Ministères chargés des infrastructures, des transports, des mines et des carrières. Le gouvernement a mis en place le Fonds d'entretien routier de première génération, le programme sectoriel des transports pour un entretien efficace et le développement du réseau routier national. Il y a également le programme d'application de la réforme du système de gestion des ouvrages Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement.

En outre, le Ministère des transports à travers sa politique de sécurité routière contribue à la lutte contre les surcharges pour sauvegarder les vies humaines et les infrastructures routières.

Contexte & Contraintes:

- Insuffisance des ressources financières;
- Faible application des mesures préconisées dans le plan de gestion environnementale et sociale;
- Difficulté de financement de l'entretien courant et périodique des infrastructures;
- Insuffisance d'information et de sensibilisation.

Section 7: Priorité d'action 5

Renforcer la préparation des populations aux catastrophes afin de pouvoir intervenir plus efficacement à tous les niveaux lorsqu'elles se produisent

Priorité d'action 5: Indicateur 1

De solides politiques, des mécanismes et des capacités institutionnelles pour la gestion du risque ont été mis en place dans une perspective de réduction du risque.

Niveau de progrès atteint: 4

Des réalisations importantes, mais avec des limitations avérées dans certains aspects fondamentaux, tels que les ressources financières et/ou les capacités opérationnelles

Questions clés et moyens de vérification

Existe-t-il, à l'échelle nationale, des programmes ou politiques de préparation aux catastrophes, de planification d'urgence et d'intervention? Oui

La réduction des risques de catastrophe est intégrée à ces programmes et politiques

Oui

Des mécanismes institutionnels sont mis en place pour la mobilisation rapide des ressources en cas de catastrophe, et font appel à la société civile et au secteur privé en sus du soutien du secteur public

Oui

Des politiques ou programmes nationaux sont-ils en place pour rendre les écoles et les établissements de santé sûrs en cas de catastrophe? Oui

Politiques et programmes pour la sécurité des écoles et des hôpitaux

Oui

Exercices de simulation et formation aux urgences dans les écoles et les hôpitaux

Oui

Les risques de catastrophe futurs sont-ils anticipés au travers du développement de scénarios et de la planification de la préparation? Oui

Des scénarios de risques potentiels sont développés en prenant en compte les projections de changement climatique

Oui

Les plans de préparation sont régulièrement mis à jour en fonction de scénarios de

Oui

risques futurs

Description:

Pour assurer une meilleure gestion des catastrophes qui surviennent au Burkina Faso, intégrant la réduction des risques potentiels, le gouvernement a créé par décret présidentiel, le CONASUR dont les démembrements couvrent l'ensemble du territoire national. Il a également créé le Conseil National pour l' Environnement et le Développement Durable (CONEDD), le Conseil National de Lutte contre le VIH Sida(CNLS), le Conseil National de l'Urbanisme et de la Construction(CNUC), les Comités de gestion des épidémies, le Plan décennal de développement de l'éducation de base (PDSEB), le Programme SAAGA (Programme d'ensemencement des nuages), le Conseil national de sécurité routière, la politique nationale de sécurité routière.

En plus de ce dispositif institutionnel, un certain nombre de mécanismes opérationnels sont mis en place parmi lesquels on peut citer les systèmes d'alerte précoce sectoriels (Agriculture, Santé, Elevage, Météo, ...), une Agence Nationale de Biosécurité, le plan d'action du système d'information sur la sécurité alimentaire(PA-SISA), le Conseil national de sécurité alimentaire , le plan de communication sur la grippe aviaire, le Programme national de gestion de l'information sur le milieu (PNGIM), la Politique nationale de protection civile, la Stratégie nationale de prévention et de gestion des catastrophes assortie d'une Loi d'orientation en cours d'adoption.

Contexte & Contraintes:

Insuffisance des ressources financières;
- Insuffisance de ressources humaines qualifiées;
- Insuffisance de moyens logistiques.

Priorité d'action 5: Indicateur 2

Des plans d'urgence et de préparation aux catastrophes sont en place à tous les niveaux administratifs et des exercices de simulation ont lieu pour tester et développer les programmes de réponse aux catastrophes.

Niveau de progrès atteint: 4

Des réalisations importantes, mais avec des limitations avérées dans certains aspects fondamentaux, tels que les ressources financières et/ou les capacités opérationnelles

Questions clés et moyens de vérification

Les plans de contingences, les procédures et les ressources sont-elle en place pour faire face à une catastrophe? Oui

Les plans d'intervention tiennent compte des spécificités des deux sexes	Oui
Plans d'urgence/de gestion des risques pour une prestation continue de services de base	Oui
Centres opérationnels et de communication	Non
Groupes de recherches et de secours	Oui
Stocks de matériels de secours	Oui
Abris	Oui
Installations médicales sûres	Oui
Prise en compte de la spécificité des personnes âgées et handicapées dans les secours, les refuges et les installations médicales d'urgence	Oui
Les entreprises sont des partenaires proactifs de la planification et des opérations d'intervention.	Oui

Description:

Le Burkina Faso dispose d'un Plan national de contingence multirisques. Des exercices de simulation

dudit Plan ont été effectués afin de vérifier la cohérence, l'efficacité et l'adaptation du plan avec la réalité

du terrain.

De même , des exercices de simulation d'incendies sont régulièrement menées par les

sapeurs

pompiers de la Direction générale de la Protection Civile (DGPC). Des plans ORSEC ont été également élaborés et sont en cours d'adoption

Contexte & Contraintes:

La nouveauté des mécanismes;

- L'importance des moyens financiers , humains et logistiques à mobiliser pour assurer leurs mises en

oeuvre effectives;

- l'analphabétisme de la majorité des populations à risques.

Priorité d'action 5: Indicateur 3

Des réserves financières et des plans d'urgence sont en place pour assurer une réponse effective et la reconstruction quand cela est nécessaire.

Niveau de progrès atteint: 4

Des réalisations importantes, mais avec des limitations avérées dans certains aspects fondamentaux, tels que les ressources financières et/ou les capacités opérationnelles

Questions clés et moyens de vérification

Existe-t-il des dispositions financières pour faire face à des catastrophes majeures? Oui

Fonds nationaux de prévoyance et pour les catastrophes	Oui
La réduction des risques futurs est prise en compte dans l'utilisation de fonds catastrophes	Oui
Dispositifs d'assurance et de réassurance	Oui
Obligations-catastrophes et autres mécanismes du marché des capitaux	Non

Description:

- Les plans d'urgence et les programmes de reconstruction fonctionnent grâce aux Fonds nationaux de secours et de réhabilitation, qui demeurent insuffisants

- Des sociétés d'assurance signent des contrats avec des assurés volontaires.

Contexte & Contraintes:

- Difficulté de mobilisation des ressources extérieures en temps voulu;
- Faible participation de l'Etat et des Collectivités territoriales au financement des plans d'urgence et de reconstruction
- faible couverture des populations en matière d'assurance et de réassurance

Priorité d'action 5: Indicateur 4

Des procédures pour l'échange d'informations durant les aléas sont en place pour effectuer des analyses post-catastrophes

Niveau de progrès atteint: 4

Des réalisations importantes, mais avec des limitations avérées dans certains aspects fondamentaux, tels que les ressources financières et/ou les capacités opérationnelles

Questions clés et moyens de vérification

Existe-t-il une méthode ou des procédures pour évaluer les dommages, les pertes et les besoins en cas de catastrophe? Oui

Méthodologies accessibles pour l'évaluation des dégâts et des pertes	Oui
Méthodes d'évaluation des besoins après catastrophe	Oui
Prise en compte de la sexospécificité dans les méthodes d'évaluation des besoins après catastrophe	Oui
Ressources humaines identifiées et formées	Oui

Description:

Des procédures incluant les cadres de concertation pour échange d'informations durant les aléas existent mais celles-ci doivent être renforcées et uniformisées pour une meilleure capitalisation des informations et permettre des analyses post-catastrophes. Par ailleurs, une méthodologie pour l'analyse des besoins post catastrophes a été expérimentée suite aux inondations de 2009

Contexte & Contraintes:

- Transmission tardive des données;
- Insuffisance d'outils informatiques
- Absence de centres opérationnels de communication;
- Difficulté d' accès aux zones sinistrées;
- Insuffisance de ressources financières et logistiques;
- faible capitalisation des données.

Section 8: Facteurs de progrès

a) Approche qui intègre une perspective multi-aléas de la réduction du risque et de développement

Niveau de confiance:

Reconnaissance significative et en cours: des efforts significatifs ont été entrepris pour répondre aux engagements avec la mise en place d'une stratégie cohérente et des acteurs identifiés et engagés.

Est-ce que des rapports, études et atlas existent sur les aléas multiples dans le pays ou la sous-région?: Oui

Si oui, sont-ils mis en application dans les politiques de planification du développement?: Oui

Description (Veuillez fournir les indications suivantes: Où? Comment? Qui?):

Au niveau national et local.

- A travers les départements ministériels,
- Les démembrements du CONASUR, les Associations et ONG et les Partenaires techniques et financiers.

b) La prise en compte de la question du " genre et de la réduction du risque est adoptée et institutionnalisée

Niveau de confiance:

Reconnaissance significative et en cours: des efforts significatifs ont été entrepris pour répondre aux engagements avec la mise en place d'une stratégie cohérente et des acteurs identifiés et engagés.

Des données ventilées par sexe sont-elles disponibles et utilisées dans le cadre des prises de décision concernant les actions de réduction des risques et de relèvement ? : Oui

Les disparités entre les sexes sont-elles prises en compte de façon adéquate et sensée dans la conceptualisation et la mise en œuvre des politiques et des programmes?: Oui

Description (Veuillez fournir les indications suivantes: Où? Comment? Qui?):

Existence de cellule genre dans les départements ministériels.

- Prise en compte de la dimension genre dans les politiques, plans, programmes et projets de développement;

-Dans les interventions des ONG et associations de développement, des politiques, programmes et

projets de développement du Gouvernement et des partenaires techniques et financiers;

-La redynamisation du conseil national pour la promotion du genre;

-Existence d'un cocus genre au niveau de l'Assemblée National

c) Les capacités pour la réduction du risque sont identifiées et renforcées

Niveau de confiance:

Reconnaissance significative et en cours: des efforts significatifs ont été entrepris pour répondre aux engagements avec la mise en place d'une stratégie cohérente et des acteurs identifiés et engagés.

Les agences, institutions et administrations désignées comme responsables au niveau local disposent-elles des moyens requis pour contrôler le respect de la réglementation en matière de réduction des risques?: Oui

Les institutions locales, les comités de village, les collectivités, les bénévoles ou encore les associations pour le bien-être des citoyens sont-ils correctement formés pour intervenir en cas de besoin?: Non

Description (Veuillez fournir les indications suivantes: Où? Comment? Qui?):

La réduction des risques de catastrophes apparaît clairement dans les politiques de l'Etat. Des

dispositions sont entrain d'être prises pour l'adoption d'une stratégie assortie d'une Loi d'orientation pour situer les droits et les devoirs de l'administration, de la société civile, des partenaires humanitaires et des victimes des catastrophes.

L'Etat devrait veiller à accélérer le processus d'adoption de la loi, promouvoir sa vulgarisation et son application .

d) Des approches de sécurité humaine et d'équité sociale sont intégrées dans la réduction du risque et les activités de reconstruction

Niveau de confiance:

Reconnaissance significative et en cours: des efforts significatifs ont été entrepris pour répondre aux engagements avec la mise en place d'une stratégie cohérente et des acteurs identifiés et engagés.

Les programmes prennent-ils en compte les risques qui pèsent sur les groupes les plus vulnérables et marginalisés sur le plan socio-économique?: Oui

Des mesures de protection sociale / mécanismes de sécurité appropriés sont-ils correctement mis en œuvre afin de protéger contre les vulnérabilités socioéconomiques et politiques spécifiques?: Non

Description (Veuillez fournir les indications suivantes: Où? Comment? Qui?):

Les aspects de sécurité humaine et d'équité sociale constituent des fondements essentiels de la RRC au niveau du Burkina Faso. C'est la raison pour laquelle la stratégie assortie d'une Loi d'orientation en cours d'adoption réglementera ces questions fondamentales.

e) Des engagements et des partenariats avec des acteurs non gouvernementaux, la société civile , le secteur privé ont été encouragés à tous les niveaux

Niveau de confiance:

Reconnaissance significative et en cours: des efforts significatifs ont été entrepris pour répondre aux engagements avec la mise en place d'une stratégie cohérente et des acteurs identifiés et engagés.

Are there identified means and sources to convey local and community experience or traditional knowledge in disaster risk reduction?: Oui

Si oui, ceux-ci sont-ils intégrés de façon sensée dans les plans et activités de réduction des risques de catastrophe à l'échelle locale, infranationale et nationale?: Non

Description (Veuillez fournir les indications suivantes: Où? Comment? Qui?):

Il existe peu d'études pour capitaliser/inventorier les connaissances et les pratiques traditionnelles en matière de réduction de risques de catastrophes. Cependant, chaque acteur en fonction de son domaine intervient selon ses motivations et de ses moyens.

Facteurs contextuels de progrès

Niveau de confiance:

Reconnaissance significative et en cours: des efforts significatifs ont été entrepris pour répondre aux engagements avec la mise en place d'une stratégie cohérente et des acteurs identifiés et engagés.

Description (Veuillez fournir les indications suivantes: Où? Comment? Qui?):

Le caractère prononcé de la vulnérabilité de notre population par rapport à la récurrence d'un certain nombre de catastrophes (inondations, épizooties, épidémies ...) a conduit à la prise de conscience des gouvernants et des populations, pour l'adoption et la mise en oeuvre de politiques vigoureuses, soutenues et efficaces de réduction des risques de catastrophes. Ces politiques sont coordonnées par le CONASUR.

Section 9: Perspective Future

Perspective Future Domaine 1

Domaine 1: Intégrer la réduction des risques de catastrophe dans les politiques et plans relatifs au développement durable

Défis globaux:

Mobiliser les ressources financières, matérielles et humaines nécessaires.

- Accroître les capacités des intervenants dans le domaine de la réduction des risques de catastrophes.
- Renforcer la coordination entre acteurs sur le terrain.
- Adopter une stratégie de prévention et de gestion des catastrophes assortie d'une loi d'orientation.

Déclarations sur les perspectives futures:

Le Burkina Faso s'engage à prendre toutes les dispositions et mesures nécessaires pour la réalisation des cinq (05) priorités du Cadre d'Action de Hyogo d'ici 2015.

Perspective Future Domaine 2

Domaine 2: Développer et renforcer les institutions, mécanismes et capacités pour accroître la résilience face aux aléas

Défis globaux:

- Le renforcement des systèmes d'alerte précoce;
- Le renforcement de la collaboration et la coordination entre les Institutions (intervenants dans le domaine);
- Le renforcement des capacités des intervenants dans le domaine;
- La décentralisation;
- L'actualisation de la cartographie des risques;
- La mobilisation des ressources;
- le renforcement des services climatiques du Burkina Faso;
- La capitalisation et utilisation des expériences et connaissances traditionnelles et communautaires en matières de RRC .

Déclarations sur les perspectives futures:

Le Burkina Faso s'engage à:

- Renforcer les Systèmes d'Alerte Précoce,
- Renforcer la collaboration et la coordination entre les institutions,
- Renforcer la capacité des intervenants.
- Mobiliser les ressources nécessaires pour la mise en oeuvre des activités entrant dans le cadre de la RRC;
- Renforcer la résilience des communautés.

Perspective Future Domaine 3

Domaine 3: Envisager systématiquement la réduction des risques dans l'exécution des programmes de préparation aux urgences, de réponse et de relèvement

Défis globaux:

- Identification des populations à risque;
- Etablissement des indicateurs de performance des mécanismes et de nos capacités de riposte.;
- Mobilisation des ressources pour la prévention, la réponse et le relèvement;

Déclarations sur les perspectives futures:

Le Burkina Faso s'engage à :

- Organiser de façon régulière des exercices de simulation.
- Identifier les populations et les zones à risques;
- Mobiliser les ressources pour le relèvement.

Perspective Future Domaine 4

La résolution 66/199 de l'Assemblée générale des Nations unies a demandé le développement d'un cadre d'action post-2015 pour la réduction des risques de catastrophes. Une première esquisse devrait être présentée à l'occasion de la prochaine Plate-forme mondiale en 2013, et un projet devrait être finalisé vers la fin 2014 afin de pouvoir être discuté et adopté à la Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes en 2015.

Veillez indiquer ce qui constitue selon vous l'élément le plus important à prendre en compte dans le cadre d'action post-2015 pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2025).:

- l'intégration systématique de la RRC dans les politiques et programmes sectoriels;
- la mobilisation des ressources surtout financières, matérielles et même technologiques;
- l'introduction de la RRC dans les programmes de formation scolaire, universitaire et professionnelle;
- l'installation de cellules RRC dans les ministères et institutions publiques et privées
-

Section 10: Intervenants

Les organisations et les services ayant participé au processus de révision du cadre d'action de Hyogo

Organisation	Type	Point focal
ADMINISTRATION TERRITORIALE/DIRECTION GENERALE DE LA PROTECTION CIVILE	Gov	COULIBALY Sibiri
ADMINISTRATION TERRITORIALE/DIRECTION GENERALE DE LA POLICE NATIONALE	Gov	GUENGANNE Abdoulaye
AGRICULTURE/PROGRAMME SAAGA (PROGRAMME CHARGER DES PRECIPITATIONS PROVOQUEES)	Gov	ZOURE SIAKA
ASSOCIATION DES MUNICIPALITES DU BURKINA FASO (AMBF)	Gov	BAGRE Alexis T
ENVIRONNEMENT/SECRETARIAT PERMANENT DU CONSEIL NATIONAL POUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE	Gov	BAYALA RIGOBERT
HYDRAULIQUE/DIRECTION GENERALE DES RESSOURCES EN EAU	Gov	TRAORE Karim
HYDRAULIQUE/DIRECTION GENERALE DES RESSOURCES EN EAU	Gov	OUBDA Jean
MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ALPHABETISATION	Gov	BAMOUNI Innocent
MINISTERE DE LA SANTE/DIRECTION DE LA LUTTE CONTRE LA MALADIE	Gov	NIKIEMA Mamata

MINISTERE DE LA SANTE/DIRECTION DE LA NUTRITION	Gov	OUEDRAOGO Helène
RESSOURCES ANIMALES/DIRECTION GENERALE DES ESPACES ET AMENAGEMENTS PASTORAUX	Gov	VOKOUMA EDITH
SP/CONASUR/DIRECTION DE GESTION DE SECOURS D'URGENCE ET DE REHABILITATION	Gov	NAPON Youssion
SP/CONASUR/DIRECTION DE GESTION DE SECOURS D'URGENCE ET DE REHABILITATION	Gov	HANNI Olivier
SP/CONASUR/DIRECTION DE GESTION DE SECOURS D'URGENCE ET DE REHABILITATION	Gov	BAZIE Balili Augustin
SP/CONASUR/DIRECTION DE GESTION DES SECOURS D'URGENCE ET DE REHABILITATION	Gov	NOMBRE Constance Marie Dénise
SP/CONASUR/DIRECTION DE PREVENTION DES CATATSTROPHES	Gov	YONLI Foldioa
SP/CONASUR/DIRECTION DES ETUDES DE LA PLANIFICATION ET DU CONTROLE	Gov	DIALLO Hamidou
SP/CONASUR/DIRECTION DES ETUDES DE LA PLANIFICATION ET DU CONTROLE	Gov	OUEDRAOGO Oussiman
SP/CONASUR/DIRECTION DES ETUDES DE LA PLANIFICATION ET DU CONTROLE	Gov	TAGO Ali
SP/CONASUR/DIRECTION DES ETUDES DE LA PLANIFICATION ET DU CONTROLE	Gov	OUEDRAOGO Anastasie

TRANSPORT/DIRECTION
GENERALE DU TRANSPORT
TERRESTRE ET MARITIME

Gov

YAGUIBOU Issouf Attié

PNUD/CONASUR

Regl Inter-gov

N'DIAYE Amadou Lamine

CROIX ROUGE BURKINABE

NGO

YAMEOGO Jean Noel

OCHA

UN & Intl

ZONGO Celestin

PNUD/BCPR

UN & Intl

VIRGINIA ARNECCHI